



Tourinnes-Saint-Lambert, le 16 janvier 2015

Madame, Monsieur, Cher membre,

Objet : Convocation à l'assemblée générale annuelle

Vous êtes cordialement invités à assister à l'assemblée générale annuelle ordinaire de notre association qui aura lieu le samedi 28 février 2015 de 9h30 à 13h00 au siège de l'AFRaHM, avenue Albert Giraud 24 à 1030 Bruxelles.

Ordre du jour

- Rapport d'activités du comité
- Approbation des comptes 2014
- Projets pour l'année 2015
- Election du comité
- Divers

La réunion sera suivie d'un cocktail-sandwiches sur place offert.

Tous les membres du comité sortant sont rééligibles.

Les postes à pourvoir sont :

- Président (1)
- Vice-Président (1)
- Trésorier (1)
- Secrétaire (1)
- Représentant effectif auprès de l'AFRaHM (2)
- Représentant effectif auprès de Support-AHM (1)
- Membres des sous-comités :
 - Conseil scientifique
 - Comité de rédaction de la revue l'X Presse
 - Communication extérieure
 - Organisation d'événements
 - Relations avec l'association Werkgroep Fragiel X et Inclusie Vlaanderen

Seuls les membres en ordre de cotisation 2015 peuvent poser leur candidature et prendre part au vote. Les actes de candidature motivés doivent parvenir à l'adresse info@x-fragile.be avant le 20 février 2015 à 12h00.

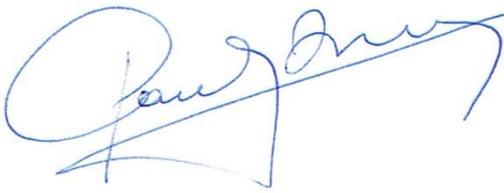
Pour pouvoir vous recevoir au mieux, nous vous demandons de nous confirmer votre présence avant le 20 février 2014 à 12h00

- par email à info@x-fragile.be ou
- par SMS ou appel téléphonique au 0476.282.701.

Si vous ne pouvez pas participer en personne à cette assemblée, vous pouvez donner procuration à un autre membre en ordre de cotisation 2015, selon le modèle annexé, chaque membre ne pouvant représenter qu'un seul autre membre au plus.

Dans l'attente de vous revoir, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher Membre, à mes meilleures salutations.

Pour le Comité



Paul Damas
Secrétaire

PS. Attention, si votre dernière cotisation a été versée avant le 28/02/2014, il est nécessaire de vous mettre en ordre de cotisation, si vous désirez participer à l'assemblée générale ou vous y faire représenter. Pour cela, il vous suffit de virer la somme de € 25,00 au compte BE54 8335 6531 9397 de l'Association, avec la mention « Cotisation 2015 ».



Annexe

PROCURATION POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 FEVRIER 2015

Je soussigné (nom complet)

donne par la présente procuration à :

domicilié à

dans le but :

- d'assister à l'Assemblée Générale ordinaire de l'Association X-fragile Belgique, section de l'AFRaHM. Celle-ci se tiendra le samedi 28 février 2015 à partir de 9h30 heures, au siège de l'AFRaHM, avenue Albert Giraud 24, 1030 Bruxelles ;
- de me représenter et d'y exercer tous les droits que j'aurais pu exercer ;
- de participer en mon nom à toutes les délibérations, discussions et aux votes selon l'ordre du jour cité en convocation à l'AG ;
- de me remplacer et de faire en général le nécessaire pour garantir ma représentation lors de l'Assemblée.

BON POUR POUVOIR (mentions manuscrites ci-dessous s.v.p.)

Fait à, le

Signature